

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 décembre 2015 N°1075

## A l'occasion du colloque scientifique annuel de l'association Technion France, Axelle LEMAIRE évoque la stratégie du gouvernement pour développer l'économie de la donnée

Axelle LEMAIRE était lundi 14 décembre l'invitée du colloque scientifique annuel de Technion France, l'association des acteurs du numérique franco-israéliens.

En conclusion de cette édition consacrée au « #Applying Big data – vers une économie de la donnée », Axelle LEMAIRE a évoqué la stratégie du gouvernement pour « préparer la France aux enjeux de l'économie de la donnée », et « mettre ses opportunités au service de l'humain, de la société, de l'individu. »

« Apprendre à maîtriser nos données prendra une génération, c'est maintenant qu'il faut s'y atteler pour ne pas passer à côté du sujet : il n'y a pas de sursis », a déclaré la secrétaire d'Etat en charge du Numérique.

Axelle LEMAIRE a ensuite présenté les grands axes du projet de loi pour une République numérique, présenté le 9 décembre dernier en Conseil des ministres : « Le projet de loi pour une République numérique c'est plus d'ouverture, plus de concurrence, plus de confiance pour faire de la France un leader de l'économie de la donnée. »



« Une des caractéristiques fondamentales de cette nouvelle économie, c'est que la valeur ne sera pas dans la rareté mais dans l'abondance, dès lors que nous permettons d'en garantir la maîtrise à chacun d'entre nous » a affirmé la secrétaire d'Etat avant de conclure : « Mon objectif est de placer la France en tête des nations qui produisent, réutilisent et développent des modèles économiques

et des administrations fondés sur la donnée ».

Le projet de loi pour une République numérique sera examiné en séance publique à l'Assemblée

nationale à partir du 19 janvier 2016.

Contact presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Aurélien PEROL : Tél. 01 53 18 44 50

sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

